

COMMUNIQUÉ CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2012

Le conseil municipal s'est réuni le 6 février 2012 et a délibéré sur les affaires suivantes :

VOIRIE

- ☞ Le programme de travaux « Aménagement Centre Bourg » (Place des Plantagenêts, rue R. d'Arbrissel, Avenue Rochechouart) 2012 à 2014 a été lancé. La première tranche sera la Place des Plantagenêts, les travaux sont évalués à 280 000€ HT et débuteront fin septembre 2012. Des subventions sont attendues de la Région, du Département, et de l'Etat.
- ☞ Préalablement, les réseaux eau-assainissement de la place des Plantagenêts seront remis à neuf par Saumur Agglo. Ces travaux commenceront à la fin du 1^{er} trimestre 2012.
- ☞ Concernant l'Avenue Rochechouart les travaux d'enfouissement des réseaux souples seront réalisés à partir du mois d'avril. Coût 79 000€ pour la Commune.
- ☞ Un diagnostic de sous-sol des voies ci-dessus a été demandé aux Laboratoires CETE (coût 8200€).
- ☞ Les contrôles du SPANC ont été abandonnés pour toutes les installations raccordables d'ici 5 ans. Néanmoins certaines seront contrôlées de façon à chercher la meilleure solution en fonction des zonages d'assainissement.

URBANISME

- ☞ Le Décret sur les AVAP (Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale) a été publié le 18/12/2011. Il permet de débloquent la situation des études en cours. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a fixé la date de passation du dossier AVAP Fontevraud à la Commission Régionale, le 29 novembre 2012...
- ☞ La Commune de Fontevraud l'Abbaye avait signé la charte d'Engagement Val de Loire Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Elle a pris acte du nouveau plan de Gestion présenté le 29 novembre 2011 à la Conférence Territoriale du Val de Loire Patrimoine Mondial. Elle s'engage à préserver la valeur universelle exceptionnelle et prend en compte le plan de gestion dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.
- ☞ Perdrielles : Les 3 cabinets suivants : TALPA, FORMA 6 et VU D'ICI ont été retenus dans le concours Habitat Perdrielles. Ils ont pour mission d'étudier la meilleure proposition d'aménagement de ce secteur. L'un des 3 sera retenu en avril prochain. Dans l'immédiat, ils auront à se rendre sur les terrains pour parfaire leurs études.
- ☞ Concernant le Plan Local d'Urbanisme, il pourra être arrêté en mars 2012 et être applicable vers le milieu de l'année.

ENERGIE/GAZ

- ☞ La Société ANTARGAZ a réalisé et terminé son étude sur la Commune de Fontevraud l'Abbaye et a déterminé que seulement 18 foyers ont donné une réponse positive pour un raccordement au réseau de gaz. Ces 18 foyers étant trop disséminés du Nord au Sud de la commune, le projet est abandonné.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le lundi 12 mars à 20h30, celle du budget le lundi 19 mars à 18h. Le 18 Janvier 2012,

Le Maire,
R. CATIN